



Communiqué de presse

Mercredi 28 septembre 2022

## **L'Avocat dans la Cité : une semaine de consultations juridiques gratuites avec les avocats du barreau de Paris**

**Du 3 au 9 octobre 2022, le barreau de Paris, en partenariat avec la Ville de Paris, organise l'opération « L'Avocat dans la Cité ». Les Parisiens pourront bénéficier de consultations juridiques gratuites et confidentielles assurées par les avocats du barreau de Paris. Le village de l'avocat sera inauguré le 5 octobre en présence d'Anne Hidalgo, maire de Paris, d'Olivia Polski, adjointe à la Maire de Paris en charge du commerce, de l'artisanat, des professions libérales et des métiers d'art et de la mode, d'Antoine Guillou, adjoint à la Maire de Paris en charge des ressources humaines, du dialogue social et de la qualité du service public et de Julie Couturier, bâtonnier de Paris.**

Pendant tout une semaine, 800 avocats du barreau de Paris se mobiliseront pour dispenser des **consultations juridiques gratuites et confidentielles, avec ou sans rendez-vous, dans plusieurs lieux de la capitale :**

- Du 3 au 7 octobre, dans les mairies d'arrondissement et dans le Bus de la Solidarité stationné pour l'occasion Place de la République ;
- Du 5 au 9 octobre, le parvis de l'Hôtel de ville de Paris accueillera « Le Village de l'avocat ».

Pour Anne Hidalgo, Maire de Paris, « *ces journées permettent aux Parisiennes et aux Parisiens d'accéder à des consultations juridiques gratuites sur tous les sujets qui touchent à leur vie quotidienne. Ce partenariat historique et très positif qui unit la Ville*

*de Paris et l'Ordre des avocats de Paris doit permettre à tous les Parisiens d'exercer leurs droits et en particulier ceux qui en sont parfois le plus éloignés ».*

Julie Couturier, bâtonnière du barreau de Paris souligne que « *cette opération est l'occasion de rappeler aux Parisiens que les avocats du barreau de Paris sont à leurs côtés : la crise sanitaire et économique a, en effet, pu favoriser des situations à risque, tant personnelles que professionnelles. Le rôle du barreau de Paris et de ses avocats bénévoles est d'être présents pour faciliter l'accès au droit pour tous.* ».

**Infos et inscriptions :** [www.avocatcite.org](http://www.avocatcite.org).

**Contacts presse :**

**Ville de Paris :**

[presse@paris.fr](mailto:presse@paris.fr)

**Ordre des avocats de Paris :**

Juliette de Rémur / [jderemur@avocatparis.org](mailto:jderemur@avocatparis.org)

06 61 85 39 91